

**AR Prefecture**043-214300402-20231213-AD\_2023\_76\_4-DE  
Reçu le 18/12/2023REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité**COMMUNE DE BRIOUEDE****REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023**

Département de la Haute-Loire

Arrondissement de Brioude

NOMBRE DE MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
29	29	20	8	1

**OBJET : Tarifs publics 2024 Redevance occupation domaine public**

N° Enregistrement :	
2023_12_13	76-4

Certifié exécutoire par dépôt en Sous-Prefecture,

Le 18 DEC. 2023

Publication (affichage et mise en ligne) ou notification,

Le 18 DEC. 2023

Le Directeur Général des Services,  
Fabrice PESTRE

Le 13 décembre 2023 à 20h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation en date du 07 décembre 2023 de Jean-Luc VACHELARD, Maire de Brioude, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Luc VACHELARD, Maire de Brioude.

**Présent(e)s :** Jean-Luc VACHELARD, Aline BONNET, Gilles DA COSTA, Marie-Christine EYRAUD, Maurice ROCHE, Cyrille SARRIAS, Elisabeth STOQUE, Jean-Philippe VIGIER, Frank MERLE, Annie SIBEYRE, Nadine CRAVINHO, Alain BOREL, Claire GAILLARD, Emmanuel RICQUEBOURG, Marie-Antoinette MARTIN, Jean HADJOUTI-GAILLARD, Juliette TILLIARD-BLONDEL, Alexis JUILLARD, Bastien VEYSSEYRE, Magalie GRANET**Représenté(e)s :**Anne GUINCHARD par Elisabeth STOQUE  
Clément NEYRIAL par Jean-Luc VACHELARD  
Maryline ADMIRAL par Gilles DA COSTA  
Guillaume SABY par Maurice ROCHE  
Carole MATHIEU par Jean-Philippe VIGIER  
Léa JULIEN par Cyrille SARRIAS  
Marie-Christine DEGUI par Magalie GRANET  
Jamila BOUHARRA par Juliette TILLIARD-BLONDEL**Absent(e)s :**

Damien CHALLET

**Assistaient à la réunion :**Fabrice PESTRE, Directeur Général des Services  
Fabien COVINHES, Directeur des Services Techniques  
Chehrazed IMBARD, Assistante de Direction

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'une Secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Jean HADJOUTI-GAILLARD, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE présentée par Maurice ROCHE, Adjoint**

Dans le cadre des tarifs publics 2024, il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'ADOPTER les tarifs publics 2024 Redevance occupation domaine public à compter du 1er janvier 2024 tel qu'il suit :**

<b>REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>	
Régisseur Isabelle OLEON ; Elus Frank MERLE et Maurice ROCHE	
	<b>Proposition 2024</b>
Terrasse de cafés, bars et restaurants	
Surface maximale de 0 à 30 m <sup>2</sup> - ouverte	110,00 €
Surface maximale de 0 à 30 m <sup>2</sup> - fermée	
Surface maximale de 31 à 60 m <sup>2</sup> - ouverte	220,00 €
Surface maximale de 31 à 60 m <sup>2</sup> - fermée	
Surface maximale de 61 m <sup>2</sup> et plus - ouverte	330,00 €
Surface maximale de 61 m <sup>2</sup> et plus - fermée	

**AR Prefecture**043-214300402-20231213-AD\_2023\_76\_4-DE  
Reçu le 18/12/2023

Un coefficient est appliqué en fonction de la proximité ou non du centre ville	
Zone UA du PLU	1
Hors zone UA	0,5
Présentoirs commerces sédentaires et autres dispositifs (chevalets .....)	22,00 €
Ventes sur domaine public ne relevant pas du règlement des foires et marchés, dépendant d'un organisateur extérieur 100 m <sup>2</sup>	55,00 €
Echafaudages et chantiers privés, dépôt de matériaux, bennes, grues, nacelles et tout encombrement du domaine public, Les 2 premiers jours sont gratuits au démarrage de l'occupation, Période forfaitaire de 7 jours	2,20 €

**DÉLIBÉRATION**

Après avoir pris connaissance de la note explicative de synthèse et entendu les explications complémentaires de Maurice ROCHE, Adjoint, le Conseil Municipal :

- **ADOpte les tarifs publics 2024 Redevance occupation domaine public à compter du 1er janvier 2024.**

➤ VOTE		
Nombre de votants	28	
Nombre de suffrages exprimés	28	
POUR	22	
CONTRE		
ABSTENTION	6	J TILLIARD-BLONDEL, A JUILLARD, MC DEGUI, B VEYSSEYRE, J BOUHARRA, M GRANET

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Ont signé le registre les membres présents,

Le Secrétaire de Séance,

  
Jean HADJOUTI-GAILLARD

Le Maire de BRIOUDE

  
Jean-Luc VACHELARD

